

MODÈLE DE DEMANDE

relative au rescrit
social

Le rescrit social vous permet d'interroger votre Urssaf sur l'application, à votre situation, de réglementations spécifiques de Sécurité sociale.

Ce questionnaire constitue une aide à la formulation de votre demande auprès de votre Urssaf.

Votre demande portant sur une situation donnée peut concerner un ou plusieurs de vos salariés.

Elle doit être transmise à l'Urssaf soit par lettre recommandée avec accusé de réception soit déposée contre décharge et accompagnée, le cas échéant, des pièces justificatives.

Raison sociale de l'entreprise :

Adresse du siège social :

Adresse(s) de(s) l'établissement(s) objet(s) de la demande :

N° Siret :

N° de compte Urssaf :

Urssaf de liaison si versement des cotisations en lieu unique (VLU) :

Code APE de l'entreprise :

SITUATION SOCIALE DU BÉNÉFICIAIRE

Salarié

Mandataire social rémunéré : **OUI** **NON**

Préciser : gérant minoritaire de SARL ou de SELARL
 président-directeur ou directeur général de SA
 président ou dirigeant de SAS
 autres :

L'intéressé cumule-t-il son mandat social avec un contrat de travail :

OUI **NON**

Si **OUI**, préciser si la demande concerne :

le mandat social

le contrat de travail

CONDITIONS DE VERSEMENT DES INDEMNITÉS

- Le déménagement est lié à un changement de poste de travail dans un autre lieu de travail **OUI** **NON**
- Préciser la distance entre l'ancien domicile et le nouveau lieu de travail (en km)
- Préciser le temps de transport (aller ou retour) entre l'ancien domicile et le nouveau lieu de travail

NATURE DES INDEMNITÉS VERSÉES

- Si les indemnités sont versées à un nouvel embauché, le déménagement résulte d'une convenance personnelle OUI NON

Si NON, préciser les circonstances contraignant le salarié à déménager (*difficultés à trouver un emploi, rapprochement du conjoint, état de santé du salarié ou d'un membre de la famille...*)

Frais d'hébergement provisoire et de nourriture supplémentaire dans l'attente du logement définitif *(Le salarié doit produire une attestation de recherche de logement)*

- L'indemnité est fixée de façon forfaitaire OUI NON
Si OUI, préciser - le montant journalier
 - la durée maximale de versement de l'indemnité

- L'indemnité est versée sur justificatifs OUI NON

Frais d'installation dans le nouveau logement

- Le salarié est propriétaire de son nouveau logement OUI NON

- L'indemnité est fixée de façon forfaitaire OUI NON
Si OUI, préciser son le montant

- L'indemnité est versée sur justificatifs OUI NON
Si OUI, préciser la nature des dépenses remboursées
(exemple : indemnité de remise en état, frais d'agence immobilière, frais d'état des lieux...)

Frais de déménagement

Préciser la nature des frais indemnisés

- Frais de transport de mobilier OUI NON

- Frais de transport et d'hébergement lors des voyages de reconnaissance OUI NON

Si OUI, préciser le nombre de voyages indemnisés

- Frais de transport et d'hébergement de la famille lors du déménagement OUI NON

- Frais de garde meuble OUI NON

- Autres frais

NATURE DES INDEMNITÉS VERSÉES - SUITE

Frais d'envoi en mission temporaire ou de mutation en France par une entreprise étrangère (hors détachement) ou de détachement de salarié à l'étranger* *(nature des frais pris en charge)*

Frais d'envoi en mission temporaire ou de mutation de la métropole vers les territoires français situés outre mer et inversement* *(nature des frais pris en charge)*

Autres frais

Préciser la nature des frais, le mode de fixation de l'indemnité (forfaitaire ou sur la base des justificatifs) et sa fréquence de versement (versement unique, par jour, par mois...), sa durée maximale de versement, les justificatifs conservés par l'entreprise.

Indiquez les éléments que vous jugez nécessaires pour permettre à l'Urssaf d'apprécier votre situation

**Ces frais peuvent être exclus de l'assiette des cotisations de Sécurité sociale sur justifications des dépenses : factures*

CERTIFIÉ COMPLET ET EXACT

Je :

Signature

Qualité du signataire :

Cachet de l'établissement :

Les articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous garantissent un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.